

Dispositif Living Lab

Définition des rôles clefs

DEMANDEUR

- Le demandeur est l'acteur à l'origine de la problématique posée dans le cadre du Living Lab. Il identifie et exprime un besoin, un défi ou un problème complexe à résoudre, généralement en lien avec les transitions environnementales, sociétales. Ce besoin constitue le point de départ du dispositif et oriente la définition de la problématique qui sera explorée collectivement.
- Le demandeur peut être une collectivité territoriale, une entreprise, une association, un collectif citoyen ou l'université. En formulant un enjeu concret ancré dans les réalités du terrain, il contribue à garantir la pertinence des expérimentations conduites dans le Living Lab.
- Au-delà de l'expression du besoin, le demandeur participe à la co-construction des objectifs, à l'identification des conditions d'expérimentation et à l'évaluation des résultats. Il apporte sa connaissance des usages, des contraintes opérationnelles et des impacts attendus, afin de favoriser le développement de solutions adaptées aux contextes réels avec ses usagers.
- Le demandeur est ainsi le garant de la pertinence du problème traité et le bénéficiaire principal du service rendu par le Living Lab.
- En retour, le Living Lab lui offre un cadre structuré de recherche, d'innovation ouverte et d'expérimentation en conditions réelles. Il bénéficie ainsi de la mobilisation de communautés académiques, étudiantes et socio-économiques, de méthodologies scientifiques interdisciplinaires, ainsi que de dispositifs de co-crédation permettant d'éclairer la décision, d'accélérer l'innovation et de favoriser le passage à l'échelle des solutions développées.

Le demandeur est à l'origine d'un besoin ou d'un défi complexe lié aux transitions. Il exprime une problématique à résoudre, contribue à sa définition et s'engage dans la démarche de co-construction du Living Lab afin d'expérimenter, avec l'université et ses partenaires, des solutions innovantes en conditions réelles.

- Identifier et formaliser un besoin ou un problème complexe à résoudre.
- Porter les enjeux d'usage et les objectifs recherchés.
- Participer à la co-construction des expérimentations.
- Mettre à disposition, le cas échéant, des terrains, données ou contextes d'expérimentation.
- Bénéficier des résultats produits par la communauté du Living Lab pour éclairer l'action et la décision.
- S'impliquer financièrement et en temps sur le suivi du Living Lab et de ses projets.

PORTEUR (ET CO-PORTEUR)

- Le porteur est l'acteur qui assure le pilotage stratégique et la cohérence globale du Living Lab. Positionné au cœur de la problématique traitée, il fédère les parties prenantes autour d'une ambition commune et veille à l'alignement des expérimentations avec les objectifs du dispositif.
- Le porteur peut être issu de l'université de Bordeaux ou d'une structure partenaire. Lorsque la nature du sujet le justifie, le Living Lab peut reposer sur un co-portage associant plusieurs acteurs afin de croiser les expertises académiques, opérationnelles et territoriales.
- Le porteur joue un rôle d'agrégateur de communauté. Il favorise la mise en relation des chercheurs, étudiants, partenaires socio-économiques, collectivités, associations et citoyens autour de problématiques partagées. Il contribue à faire émerger de nouveaux projets, à identifier des opportunités de financement et à développer les partenariats nécessaires à la pérennité du Living Lab.
- Garant de la vision d'ensemble, il veille à la cohérence entre les besoins exprimés par le demandeur, les objectifs scientifiques, les attentes des partenaires et les ambitions stratégiques du Living Lab. Il participe également au rayonnement du dispositif et à son inscription dans les réseaux académiques, institutionnels et socio-économiques.

Principales missions :

- Définir et porter la vision stratégique du Living Lab ;
- Assurer l'alignement des projets avec les objectifs et la feuille de route du dispositif ;
- Fédérer et élargir la communauté d'acteurs ;
- Faciliter les liens entre recherche, formation, innovation et partenaires ;
- Contribuer à l'identification de financements et d'opportunités de développement ;
- Représenter le Living Lab auprès des instances de gouvernance et des partenaires ;
- Garantir la cohérence globale et la qualité des expérimentations conduites.

Le porteur ou référent scientifique a lui pour mission de renforcer la coopération scientifique dans le cadre des échanges avec les opérationnels.

Il est garant de l'alignement et de la cohérence scientifique du projet en lien avec la feuille de route et travailler avec le chef de projet pour sourcer de projets et créer du lien avec les communautés scientifiques mais également avec les partenaires et entreprises.

CHEF DE PROJET

- Le chef de projet assure la coordination opérationnelle du Living Lab. Il met en œuvre les orientations définies par le porteur et veille au bon fonctionnement quotidien du dispositif.
- Interface entre les différentes parties prenantes, il organise et anime les instances de travail, le comité de pilotage du Living Lab, coordonne les expérimentations, assure le suivi des projets et garantit la circulation de l'information entre les acteurs impliqués. Il contribue à transformer les orientations stratégiques en actions concrètes et à créer les conditions favorables au développement des projets.
- Le chef de projet pilote le portefeuille d'expérimentations du Living Lab, accompagne les porteurs de projets, organise les appels à manifestation d'intérêt ou appels à projets, et assure le suivi administratif, financier et opérationnel des activités. Il contribue également à la recherche de financements complémentaires et à la valorisation des résultats obtenus.
- Par son action d'animation, il favorise l'engagement des communautés, stimule les collaborations interdisciplinaires et garantit la dynamique collective nécessaire à la réussite du Living Lab.

Responsabilités principales :

- Assurer la coordination générale et le fonctionnement opérationnel du Living Lab ;
- Animer les communautés et les réseaux d'acteurs ;
- Organiser les comités de pilotage, groupes de travail et événements ;
- Accompagner l'émergence, le montage et le suivi des expérimentations ;
- Gérer le portefeuille de projets et assurer le reporting ;
- Rechercher des financements complémentaires et soutenir les réponses aux appels à projets ;
- Coordonner la communication et la valorisation des actions menées ;
- Assurer l'interface entre les partenaires, les équipes académiques et les demandeurs.